



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 Juin 2024

## Nombre de membres :

Conseillers : **29** L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-quatre juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Vincent GOYET, Maire, suite à la convocation et à l'affichage de l'ordre du jour en date du dix-sept juin deux mil vingt-quatre.

Présents : **18**

Excusés : **9**

Pouvoirs : **9**

## **Présents :**

Mesdames Messieurs Vincent GOYET, Stéphane MARLOT, Marie-Aude PEZERIL, Christelle PAKULIC, Mireille GOYET, Éric VIVIN, Marie-Paule DELLAROVERE, Jérôme ADAM, Frédéric SABATIER, Éric BARRAT, Thierry BAZZALI, Franck SULTAN, Magali BARBEAU, Denis BARROERO, Bernadette BONZOM, Jean-Claude METHEL, Maria-Madalena FARINA-MENDES DA SILVA, Christophe ANTONINI

## **Excusés avec pouvoir :**

Madame Catherine STEKELOROM a donné procuration à Madame Mireille GOYET

Monsieur Antoine BRUNO, a donné procuration à Madame Marie-Aude PEZERIL

Monsieur Patrick LAMBERT a donné procuration à Monsieur Frédéric SABATIER

Madame Sophie LAMBERT a donné procuration à Monsieur Jérôme ADAM

Madame Malika VIVIN a donné procuration à Monsieur Éric VIVIN

Madame Cindy GAUVIN a donné procuration à Monsieur Vincent GOYET

Madame Béatrice ALIPHAT a donné procuration à Monsieur Denis BARROERO

Madame Claudine DE RIVA a donné procuration à Madame Bernadette BONZOM

Monsieur Roger BERNET a donné procuration à Monsieur Jean-Claude METHEL

## **Absents :**

Julien DETREZ

Lucas GILLY

**Secrétaire de séance : Monsieur Stéphane MARLOT**



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 Juin 2024

**DCM N°2024-58 : Urbanisme - Autorisation de dépôt d'une déclaration préalable pour l'opération  
« aménagement de toilettes publiques plage de Massane »**

**Rapporteur : Vincent GOYET**

Il est rappelé que le projet de réaménagement des espaces littoraux revêt une grande importance pour les habitants et pour la municipalité.

Dans la continuité des aménagements réalisés depuis le début du mandat la municipalité souhaite offrir aux usagers de la plage un service balnéaire de plus grande qualité.

Ainsi, le projet d'installation de toilettes démontables situé à proximité du poste de refoulement des eaux usées sur le domaine public maritime permettra aux usagers de cet espace d'utiliser cet équipement en dehors de la période de déploiement du dispositif estival (de juin à septembre).

Les membres du conseil municipal sont donc invités à autoriser M. Le Maire à déposer une déclaration préalable pour réaliser les travaux d'aménagement évoqués.

**L'exposé de Monsieur le Maire entendu,**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article 2122-22-27°.

**Vu** le Code de l'urbanisme et notamment l'article R421-17 ;

**Considérant :**

- La nécessité d'améliorer les infrastructures de la plage de Massane pour le confort des usagers ;
- La volonté de la Commune de procéder à l'aménagement de toilettes publiques sur le site ;
- L'obligation de déposer une demande de déclaration préalable pour cet aménagement conformément aux dispositions du Code de l'Urbanisme

**Le Conseil Municipal, à l'Unanimité,**

**APPROUVE** le projet d'aménagement de toilettes publiques à la plage de Massane tel que présenté par Monsieur le Maire.



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 Juin 2024

**AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer une demande de déclaration préalable pour la réalisation de cet aménagement auprès des services compétents.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer auprès de la Direction Département des territoires et de la Mer des Bouches-du-Rhône une autorisation d'occupation du domaine public maritime.

**MANDATE** Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches administratives nécessaires et signer tous les documents afférents à cette opération ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La secrétaire de séance,  
Stéphane MARLOT

Le Maire,  
Vincent Goyet

